

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict. Ch. 7.)

QUINZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 21 juin 1886.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier Robitaille, M. D., et F. R. A. Vézina, Ecr., agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

Sur motion de l'hon. I. Thibaudeau, secondé par Théophile LeDroit, Ecuier, L. J. C. Fiset, Ecuier et J. E. Fortier, Ecuier, M. D., sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :